



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ENTREPRENEURIAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Unité de Coordination du Projet

PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ENTREPRENEURES ET MISE A NIVEAU
DES PME POUR LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE ET L'EMPLOI
« TRANSFORME-RDC »

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET

SELECTION D'UN CONSULTANT (CABINET) CHARGE DE LA CONCEPTION ET
D'OPERATIONNALISATION DU REGISTRE DES SURETES MOBILIERES Y COMPRIS
L'IDENTIFICATION DES BESOINS.

N° Avis : AMI n°013/UCP-TRANSFORME/PM/RDC/2023

Source de financement : Banque mondiale Crédit n°7101-ZR & Don E0280-ZR

Date de publication : 10 février 2023

Date de clôture : 24 février 2023

1. Dans le cadre de sa stratégie nationale de développement des PME, le Gouvernement de la RDC a demandé et obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un prêt et un don pour financer le « Projet d'Autonomisation des femmes entrepreneures et une mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi », TRANSFORME RDC en sigle (P179176). L'objectif de développement de ce projet est d'améliorer la croissance et la création d'emplois des MPME nouvelles et existantes, en particulier celles appartenant à des femmes, dans des zones géographiques sélectionnées. Le projet devrait permettre d'atteindre l'objectif de développement en s'attaquant à trois contraintes critiques pour les emplois du secteur privé et la transformation économique : (i) capacités des entreprises ; (ii) accès au financement ; et (iii) environnement des affaires.

1. L'objectif de la mission du Consultant est d'appuyer l'Unité de Coordination et la Banque Centrale du Congo dans la conception et l'opérationnalisation du registre de sûretés mobilières en vue d'améliorer l'accès des femmes entrepreneures et MPME au crédit. La mise en place de ce registre accessible au public ainsi qu'aux établissements bancaires et aux IMF devra permettre : (i) aux femmes entrepreneures et MPME de faire enregistrer les biens mobiliers qu'elles détiennent pour servir de garanties aux prêts qu'elles pourraient solliciter ; et (ii) aux établissements financiers d'obtenir des informations précises sur d'éventuelles sûretés grevant les biens meubles des demandeurs de crédit, ce qui facilite leur prise de décisions sur les dossiers de demande de crédit de leur clientèle.

2. Consultant/Cabinet aura notamment comme tâches principales de :

-Proposer un cadre juridique de soutien pour les transactions de garanties, moderne , complet, simplifié et transparent, pour la mise sur pied d'un registre des sûretés mobilières, ledit cadre devant notamment (i) déterminer les conditions minimales de constitution et d'inscription d'une sûreté mobilière, (ii) déterminer les types des biens mobiliers pouvant faire l'objet d'inscription, (iii) les types d'opérations visées pour l'inscription, (iv) les conditions d'opposabilité des inscriptions, (v) définir les priorités entre sûretés concurrentes, etc ;

- Concevoir et présenter à la validation des parties prenantes une plateforme électronique pouvant permettre la mise sur pied d'un registre des sûretés mobilières qui assure la fiabilité et l'exhaustivité des inscriptions ;
- Définir les besoins en équipements et matériels devant rendre le système opérationnel et proposer des spécifications techniques des matériels informatiques, appropriés à acquérir ;

3. L'UCP-TRANSFORME invite les candidats (Consultants/Cabinets) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de cette mission.

4. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :
Le cabinet devra être une firme informatique devant justifier d'une expérience confirmée dans le domaine de mise en place de système d'informations et le développement d'applications en technologie libre. Il devra justifier avoir réalisé au moins trois missions similaires au cours des dix dernières années. Il devra présenter une équipe d'experts comprenant un chef de mission et deux experts dont un juriste national et un expert en informatique.

Il devra, également, répondre au profil suivant :

- Avoir une bonne maîtrise des méthodes de conduite de projets d'informations ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'étude et de l'implémentation des bases de données, en particulier dans le cadre de plateformes à gros volume de données ;
- Justifier d'une parfaite maîtrise de la langue française .

5. Un Consultant (Cabinet) sera sélectionné (e) selon la méthode de sélection basée sur les qualifications du Consultant, telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement (FPI) », édition du 1^{er} juillet 2016, révisée novembre 2017, en août 2018 et en novembre 2020 en vertu du Nouveau Cadre des Marchés Publics (NCPM), et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1^{er} juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.

6. Les Consultants (Cabinets) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment sur les termes de référence, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes de 9 à 16 heures locales (TU+1) ou sur le site web « [www. padmpme.cd](http://www.padmpme.cd) ».

7. Les manifestations d'intérêt écrites, en langue française, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, par courrier physique ou par courrier électronique (e-mail), au plus tard le vendredi **24 février 2023 à 15 heures** (heure locale à Kinshasa) et porter clairement la mention ci-dessous : **AMI n°013/UCP-TRANSFORME/PM/RDC/2023 « Recrutement d'un Consultant/Cabinet Chargé de la conception et d'opérationnalisation du registre des sûretés mobilières y compris l'identification des besoins ».**

À l'attention : Monsieur le Coordonnateur National du Projet PADMPME
Unité de Coordination du Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes
Entreprises,
« UCP/PADMPME »
Sise, Avenue Lemarinel n°9-11, (en face du Collège Boboto),
Téléphone (+243) 81 87 24 937
Email : padmpme@padmpme.cd ; cpm@padmpme.cd.
République Démocratique du Congo

Le Coordonnateur National

